

Motion

Pour des horaires d'ouverture de la déchèterie plus adaptés à la population active.

Pour une gestion des déchets plastiques plus valorisés et au service des habitants de Mies.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons été interpellés par de nombreux habitants de Mies suites aux modifications intervenues le 1^{er} mars 2021 quant à :

1. L'inadaptation des nouveaux horaires de la déchèterie aux contraintes de la population active.
2. La suppression de la benne plastique.
3. Maintien de la taxe inchangée.

Ces nombreuses interpellations nous amènent à demander à la municipalité de présenter pour le prochain Conseil communal une modification du fonctionnement de la déchèterie qui tienne compte des points suivants :

1. Adaptation des horaires de la déchèterie aux contraintes de la population active.

Il a été rapporté à plusieurs reprises un écho positif quant à l'augmentation de 40% des effectifs (propreté, disponibilité des employés communaux et service proactif), mais la fermeture dorénavant à 17h ne permet plus à la population active d'utiliser la déchèterie en semaine.

Cela engorge collatéralement la déchèterie le samedi, malgré l'initiative très appréciée de son ouverture non-stop ce jour-là.

Nous sommes conscients des difficultés de gestion RH de l'équipe en place, mais nous demandons à la Municipalité de prolonger l'ouverture au moins un soir jusqu'à 19 heures en semaine, comme cela se fait dans de nombreuses communes avoisinantes, ainsi que d'ouvrir en semaine dès le lundi.

L'adéquation de ces modifications pourra être évaluée dans une année par voie de questionnaire aux usagers de la déchèterie.

2. Introduction d'une filière plastique avec une meilleure valorisation.

La suppression de la benne à plastique a été mal comprise par la population et le traitement de ces déchets strictement par incinération reste un non-sens écologique, même si cela participe à un système de chauffage à distance (qui ne profite qu'au canton).

Le « tout au sac taxé » a également incité des habitants à diminuer leur effort de tri, partant du principe que quitte à utiliser plus de sacs taxés, autant bien les remplir... Dès lors que la Commune n'a pas de filière pour recycler ces plastiques, c'est vraiment le principe du pollueur-payeur qui s'impose.

Nous demandons à la Municipalité de réintroduire la benne plastique et de développer une filière de valorisation plus éco-responsable.

Pour information la société Serbeco à Genève propose un recyclage des déchets plastiques usagés sous la forme de granulés incorporés aux ciments produits par la société Holcim à Eclépens, le reste y étant incinéré.

Nous sommes conscients que l'effort doit également être fait en amont par la réduction des emballages plastiques utilisés par la grande distribution : leur tri par les ménages nous semble plus incitatif et éducatif que le « tout au sac taxé » de par la meilleure visibilité de ces déchets par les ménages.

Suite à la visite de la déchèterie de Féchy par la Commission des déchets à l'invitation de M. Claude Hilfiker, où il est apparu clairement qu'une filière locale existait pour valoriser les SAGEX, nous nous réjouissons que la Municipalité organise très prochainement la collecte de ces déchets qui peuvent visiblement être recyclés en panneaux d'isolation. D'après les indications obtenues lors de la visite, il y aurait une économie à réaliser de 7 bennes d'encombrants par an.

3. Maintien de la taxe inchangée

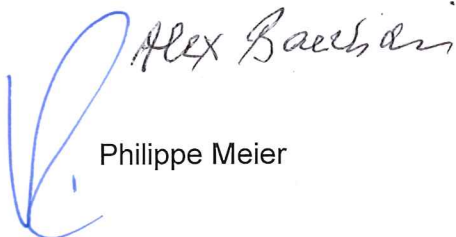
Nous sommes également conscients que ces efforts éco-responsables auront un coût pour la commune via une diminution des sacs taxés ainsi que le coût direct des filières, mais la commune peut très certainement s'offrir ce « luxe » qui devrait somme toute rester raisonnable.

Dès lors le maintien de la taxe à son niveau actuel, ainsi que les exemptions en vigueur, doivent être maintenus.

Les membres du Conseil signataires de la présente motion demandent donc au Conseil de voter l'entrée en matière pour cette motion et de demander à la Municipalité de présenter un nouveau concept pour le prochain Conseil communal.

Mies, le 9 juin 2022,

Alex Baertschi



Philippe Meier

Pierre Bignens



Catherine Oliver

Rémy Clavien



Hubert J. du Plessix

Jean-Pierre Streit

